

NOTE DE PRÉSENTATION

**BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL
2022**

SOMMAIRE

CHAPITRE 1. LE BUDGET PRIMITIF – VUE D'ENSEMBLE	3
CHAPITRE 2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT.....	4
ARTICLE 2.1. LES DÉPENSES RÉELLES.....	4
ARTICLE 2.1.1. Les charges à caractère général.....	5
ARTICLE 2.1.2. Les dépenses de personnel	6
ARTICLE 2.1.3. Les autres charges de gestion courante.....	6
ARTICLE 2.1.4. Les charges financières.....	6
ARTICLE 2.1.5. Les charges exceptionnelles	6
ARTICLE 2.2. LES RECETTES RÉELLES.....	7
ARTICLE 2.2.1. Les dotations et participations	8
ARTICLE 2.2.2. Les autres produits de gestion courante.....	9
ARTICLE 2.2.3. Les produits financiers.....	9
CHAPITRE 3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT.....	9
ARTICLE 3.1. LES DÉPENSES RÉELLES.....	9
ARTICLE 3.1.1. Les dépenses d'équipement.....	10
Article 3.1.1.1. Les immobilisations incorporelles	10
Article 3.1.1.2. Les immobilisations corporelles	11
Article 3.1.1.3. Les immobilisations en cours.....	12
ARTICLE 3.1.2. Les dépenses financières	12
ARTICLE 3.2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT.....	13
CHAPITRE 4. ANNEXES	14
ARTICLE 4.1. RATIOS.....	14
ARTICLE 4.2. ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE	14
ARTICLE 4.3. TYPOLOGIE DE L'ENCOURS.....	15
ARTICLE 4.4. ÉTAT DU PERSONNEL.....	17

CHAPITRE 1. LE BUDGET PRIMITIF – VUE D'ENSEMBLE

Intervenant avant le vote du compte administratif 2021, le budget primitif 2022 ne reprend que les prévisions pour l'année à venir. Les restes à réaliser et les résultats antérieurs ne seront repris que dans le budget supplémentaire de 2022, après le vote du compte administratif de l'année 2021.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	7 417 840,00	7 417 840,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	7 417 840,00	7 417 840,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	33 482 275,00	33 482 275,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	33 482 275,00	33 482 275,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	40 900 115,00	40 900 115,00

Comme le montre le tableau ci-dessus, la section de fonctionnement s'équilibre à 7 417 840 € et celle d'investissement à 33 482 275 €.

CHAPITRE 2. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

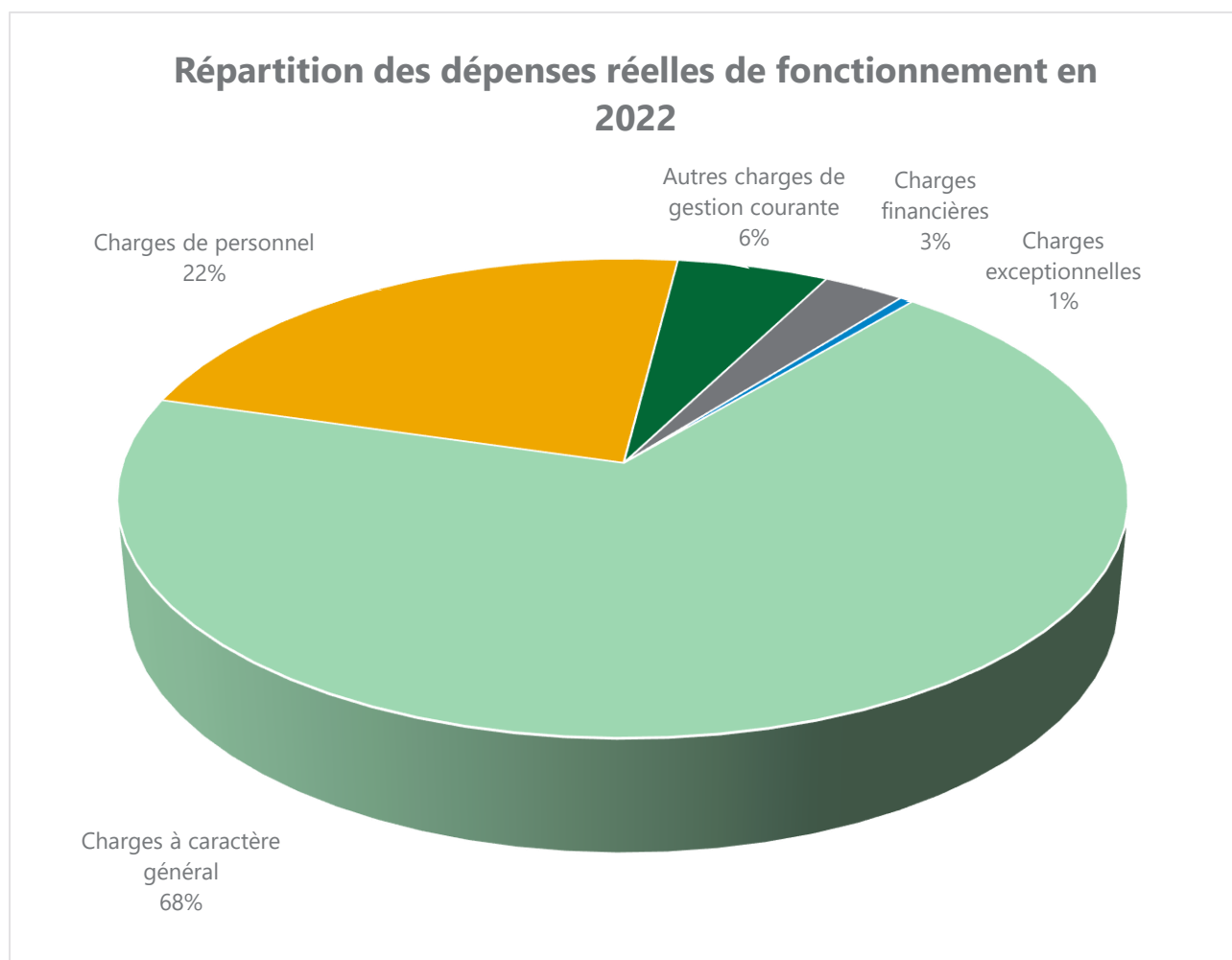
Nous examinerons les prévisions budgétaires **en dépenses ou recettes réelles**, les écritures d'ordre étant purement comptables.

ARTICLE 2.1. LES DÉPENSES RÉELLES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES						A2
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 603 730,00	0,00	3 581 055,00	3 581 055,00	3 581 055,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 135 895,00	0,00	1 177 235,00	1 177 235,00	1 177 235,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	311 760,00	0,00	293 000,00	293 000,00	293 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 051 385,00	0,00	5 051 290,00	5 051 290,00	5 051 290,00
66	Charges financières	93 555,00	0,00	158 805,00	158 805,00	158 805,00
67	Charges exceptionnelles	25 510,00	0,00	26 200,00	26 200,00	26 200,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 170 450,00	0,00	5 236 295,00	5 236 295,00	5 236 295,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	398 095,00		928 755,00	928 755,00	928 755,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	1 337 790,00		1 252 790,00	1 252 790,00	1 252 790,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 735 885,00		2 181 545,00	2 181 545,00	2 181 545,00
TOTAL		6 906 335,00	0,00	7 417 840,00	7 417 840,00	7 417 840,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						7 417 840,00

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent aux dépenses courantes de la collectivité, au remboursement des intérêts de la dette et aux charges exceptionnelles.

Les dépenses se répartissent de la manière suivante :



ARTICLE 2.1.1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général affectées au budget principal, d'un montant de 3 581 055 €, se répartissent principalement comme suit :

- ▶ L'entretien des réseaux qui constitue le plus gros poste de ce chapitre, soit 2 298 375 €. Ce poste comprend les contrats récurrents (curage, inspections télévisées, ...), ainsi que l'entretien des réseaux liés à la collecte communale de Saint-Prix et de Bessancourt ;
- ▶ Les rémunérations d'intermédiaires et honoraires, budgétées à 190 545 €, concernent essentiellement les plans pluriannuels d'entretien des cours d'eau (GEMAPI), l'amélioration de la qualité des eaux pour le lac d'Enghien et l'accompagnement au changement climatique ;
- ▶ Les frais d'études regroupant les études topographiques, de contrôle, de bathymétrie, de suivi de la qualité des eaux et les analyses climatiques et hydrologiques sont inscrits pour 179 920 € ;
- ▶ Les diverses locations immobilières (locaux occupés par le SIARE, redevances dues à la SNCF ou à l'ONF) sont estimées à 190 350 €, charges incluses ;

- ▶ L'entretien des terrains par écopâturage, des bâtiments, des véhicules et autres biens est estimé à 104 145 €.
- ▶ Les frais d'actes et contentieux sont provisionnés pour 127 400 € ;
- ▶ Les prestations de service, estimées à 42 660 €, comprennent essentiellement l'instruction des déclarations d'intention de commencement de travaux et des permis de construire ;
- ▶ Les frais de télécommunication pour 48 835 € dont l'essentiel concerne la télésurveillance des réseaux ;
- ▶ La sensibilisation et la communication sur les activités du SIARE, la GEMAPI, le changement climatique – par le biais du journal, de guides, de plaquettes ou de flyers – s'élèvent à 91 400 € ;
- ▶ Les contrats de maintenance sont évalués à 82 950 € ;

Les charges à caractère général représentent 68 % des dépenses réelles de fonctionnement.

ARTICLE 2.1.2. Les dépenses de personnel

La masse salariale pour 2022 est estimée 1 177 235 €.

Compte tenu des derniers mouvements de personnel, le SIARE compte 29 agents.

La part de la masse salariale dans les dépenses réelles de fonctionnement s'établit à 22%.

ARTICLE 2.1.3. Les autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courante sont prévues à hauteur de 293 000 €.

Ce chapitre comprend les indemnités versées aux élus, les subventions versées par la collectivité et la contribution au SAGE.

Les autres charges de gestion courante représentent 6 % des dépenses réelles de fonctionnement.

ARTICLE 2.1.4. Les charges financières

Elles sont estimées à 158 805 € et représentent 3 % des dépenses réelles de fonctionnement.

ARTICLE 2.1.5. Les charges exceptionnelles

Les charges exceptionnelles sont inscrites pour 26 200 €. Il s'agit essentiellement d'indemnités de servitudes et d'éviction.

Elles représentent 0,5 % des dépenses réelles de fonctionnement.

ARTICLE 2.2. LES RECETTES RÉELLES

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	6 606 625,00	0,00	6 703 390,00	6 703 390,00	6 703 390,00
75	Autres produits de gestion courante	33 760,00	0,00	52 460,00	52 460,00	52 460,00
Total des recettes de gestion courante		6 640 385,00	0,00	6 755 850,00	6 755 850,00	6 755 850,00
76	Produits financiers	264 000,00	0,00	660 040,00	660 040,00	660 040,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		6 904 385,00	0,00	7 415 890,00	7 415 890,00	7 415 890,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	1 950,00		1 950,00	1 950,00	1 950,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		1 950,00		1 950,00	1 950,00	1 950,00
TOTAL		6 906 335,00	0,00	7 417 840,00	7 417 840,00	7 417 840,00

+

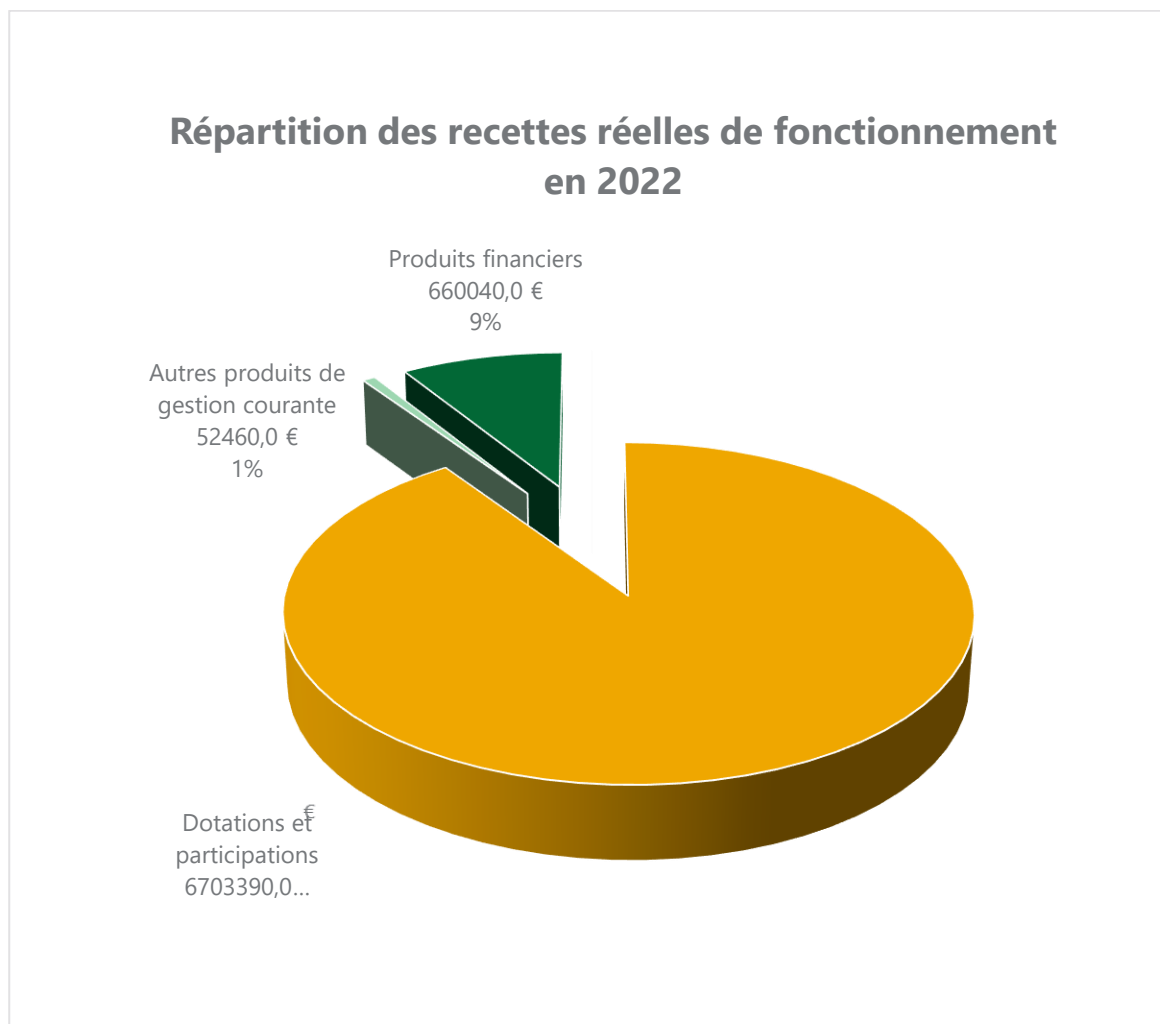
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 417 840,00
--	---------------------

Les recettes réelles de fonctionnement regroupent les dotations et participations, les autres produits de gestion courante et les produits financiers.

Elles atteignent un montant de 7 415 890 € et se répartissent comme suit :



ARTICLE 2.2.1. Les dotations et participations

Elles sont estimées à 6 703 390 € et regroupent :

- ▶ Les cotisations des communes dont le tarif reste stable à 0,6677 € par habitant comme annoncé lors de la présentation du rapport d'orientations budgétaires. Il a été pris en compte les populations légales 2019 entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2022. Le produit de cette recette est inscrit pour 126 610 € ;
- ▶ Les contributions des communautés d'agglomération Plaine Vallée (2 074 242 €) et Val Parisis (3 143 146 €), toutes deux majorées de 1 % ;
- ▶ Le produit de la taxe GEMAPI prévu pour un montant de 1 357 420 €, appelé auprès des EPCI du territoire syndical, selon une clé de répartition fondée sur la population et la superficie des bassins versants recouverts par ces EPCI :
 - CA Plaine Vallée : 478 209 € ;
 - CA Val Parisis : 823 727 € ;
 - CC de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts : 55 484 €.

Les dotations et participations représentent 90 % des recettes réelles de fonctionnement.

ARTICLE 2.2.2. Les autres produits de gestion courante

En 2022, les autres produits de gestion courante s'élèvent à 52 460 € représentant des produits divers.

ARTICLE 2.2.3. Les produits financiers

Comme les années passées, cette inscription budgétaire de 660 040 €, correspond au versement d'1/13^{ème} du fonds de soutien, suite à la renégociation des 2 emprunts toxiques avec SFIL/CAFFIL.

Les produits financiers représentent 9 % des recettes réelles de fonctionnement.

CHAPITRE 3. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE 3.1. LES DÉPENSES RÉELLES

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 414 815,00	0,00	1 935 835,00	1 935 835,00	1 935 835,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 262 910,00	0,00	3 335 080,00	3 335 080,00	3 335 080,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	27 503 020,00	0,00	26 902 410,00	26 902 410,00	26 902 410,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	33 180 745,00	0,00	32 173 325,00	32 173 325,00	32 173 325,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 082 000,00	0,00	1 007 000,00	1 007 000,00	1 007 000,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 082 000,00	0,00	1 007 000,00	1 007 000,00	1 007 000,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	34 262 745,00	0,00	33 180 325,00	33 180 325,00	33 180 325,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	1 950,00		1 950,00	1 950,00	1 950,00
041	Opérations patrimoniales (4)	141 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	142 950,00		301 950,00	301 950,00	301 950,00
	TOTAL	34 405 695,00	0,00	33 482 275,00	33 482 275,00	33 482 275,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	------

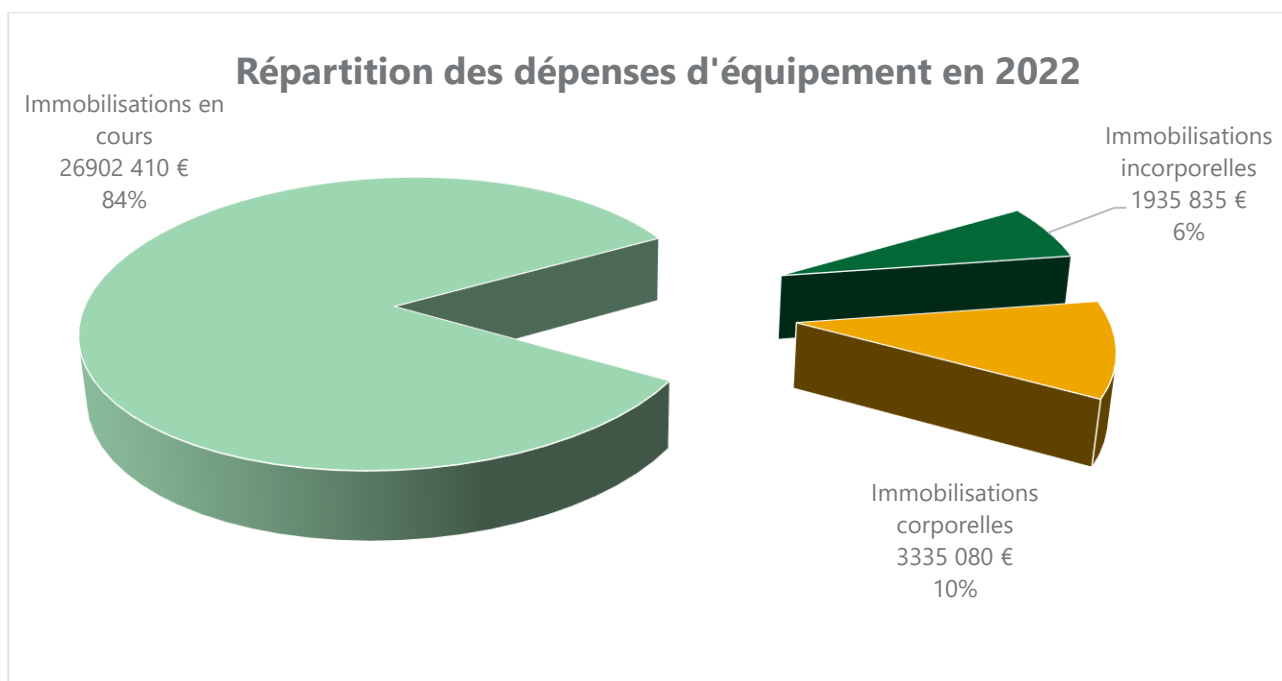
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	33 482 275,00
---	----------------------

L'inscription budgétaire correspondant aux dépenses d'équipement est de 32 173 325 €.

L'obligation d'inscrire budgétairement les crédits nécessaires au lancement d'opérations génère un budget prévisionnel qui est rarement réalisé dans sa totalité.

ARTICLE 3.1.1. Les dépenses d'équipement

La répartition des dépenses d'équipement est la suivante :



Article 3.1.1.1. Les immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à 1 935 835 €.

Il s'agit :

- ▶ Majoritairement des études ou maîtrises d'œuvre (1 885 300 €) détaillées ci-dessous :
 - Lutte contre les inondations et préservation du milieu naturel :
 - étude pour le Schéma Directeur d'Assainissement (500 000 €) ;
 - études diverses topographiques, géologiques et de contrôles des travaux et ouvrages hydrauliques (225 000 €) ;
 - étude pour l'installation d'une vanne automatisée à Beauchamp (180 000 €) ;
 - études pour la création d'un bassin enterré de retenue des eaux pluviales à Soisy-sous-Montmorency (160 000 €) ;
 - étude pour la détection des fourreaux reliés aux armoires et ouvrages spéciaux (151 000 €) ;
 - étude de faisabilité pour la création de bassins de stockage sur les communes du Plessis-Bouchard, Eaubonne et Saint-Prix (115 000 €) ;

- étude sur les déversoirs d'orage (102 000 €) ;
- étude pour la mise en séparatif des réseaux Grande rue à Bessancourt (82 500 €) ;
- étude de faisabilité pour la réhabilitation de collecteurs rue de Paris à Montlignon (40 000 €).

- Études liées à la GEMAPI, pour :

- la restauration du bassin versant du ru de Liesse (85 000 €) ;
- la mise en place d'une gestion différenciée sur les bassins de retenue d'eaux pluviales pour favoriser la biodiversité (50 000 €) ;
- l'inventaire des zones humides (50 000 €) ;
- la création de zones humides à Saint-Prix (50 000 €) ;
- l'aménagement écologique des berges du lac d'Enghien-les-Bains (40 000 €) ;
- le réaménagement des étangs de la Chasse à Saint-Prix (30 000 €) ;
- les aménagements d'hydraulique douce réduisant le ruissellement du massif forestier des 4 bassins versants (24 000 €).

► Et également des dépenses d'informatisation pour 50 535 €.

Les immobilisations incorporelles représentent 6 % des dépenses d'équipement.

Article 3.1.1.2. Les immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élèvent à 3 335 080 €.

Il s'agit :

- d'achats de terrains (630 760 €) principalement pour l'extension du bassin de retenue des eaux pluviales dit « Mare de Beauchamp » à Pierrelaye, pour l'aménagement du bassin des Cressonnières et pour la création du bassin enterré de retenue des eaux pluviales à Soisy sous Montmorency, ainsi que pour des terrains dont l'achat serait opportun dans le cadre de la GEMAPI ;
- de travaux sur les réseaux exécutés dans l'année budgétaire (2 546 600 €) composés de :
 - travaux liés à la lutte contre les inondations :
 - aménagement d'un ouvrage souterrain ru de Liesse (260 000 €) ;
 - aménagement de buses rue Lafayette à Eaubonne (248 000 €) ;
 - travaux de réhabilitation du patrimoine :
 - aménagement des fonds de bassin de rétention d'eaux pluviales (1 160 000 €) ;
 - travaux d'entretien, de grosses réparations et d'interventions urgentes sur les réseaux, ouvrages d'assainissement et équipements de télésurveillance et de métallerie (290 150 €) ;
 - travaux de chemisage par l'intérieur (150 000 €) ;
 - travaux de maintenance des équipements électromécaniques (60 000 €) ;
 - travaux pour le confortement des berges du bassin des Moulinets (50 000 €) ;
 - des travaux sur les réseaux liés à la collecte de Saint Prix :
 - réhabilitation rue Georges Ribordy et rue des Mauprès (256 750 €).

Les immobilisations corporelles représentent 10 % des dépenses d'équipement.

Article 3.1.1.3. Les immobilisations en cours

Les immobilisations en cours s'élèvent à 26 902 410 €.

Il s'agit d'opérations de travaux qui s'étalent sur plus d'une année budgétaire dont les principales sont :

- ▶ la création d'un bassin enterré de retenue des eaux pluviales de Deuil-la-Barre (15,62 millions d'euros) ;
- ▶ le réaménagement du bassin des Cressonnières à Saint-Gratien (5,18 millions d'euros) ;
- ▶ l'extension des bassins de stockage des eaux pluviales dit "Mare de Beauchamp" à Pierrelaye et création d'un mur digue (4,37 millions d'euros) ;
- ▶ la mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Restauration du bassin versant d'Enghien-les-Bains (0,8 million d'euros).

Les immobilisations en cours représentent 84 % des dépenses d'équipement.

ARTICLE 3.1.2. Les dépenses financières

Le remboursement en capital est de 1 007 000 € et, cumulé aux intérêts (158 805 €), porte l'annuité 2022 à 1 165 805 €.

ARTICLE 3.2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	52 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	32 379 650,00	0,00	30 558 730,00	30 558 730,00	30 558 730,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		32 431 710,00	0,00	30 558 730,00	30 558 730,00	30 558 730,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	97 100,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		97 100,00	0,00	460 000,00	460 000,00	460 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		32 528 810,00	0,00	31 018 730,00	31 018 730,00	31 018 730,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	398 095,00		928 755,00	928 755,00	928 755,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	1 337 790,00		1 252 790,00	1 252 790,00	1 252 790,00
041	Opérations patrimoniales (4)	141 000,00		282 000,00	282 000,00	282 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 876 885,00		2 463 545,00	2 463 545,00	2 463 545,00
Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		34 405 695,00	0,00	33 482 275,00	33 482 275,00	33 482 275,00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						33 482 275,00

Les recettes réelles d'investissement s'élevant à 31 018 730 € sont :

- ▶ le recours à l'emprunt (30 558 730 €) pour l'équilibre du budget ;
- ▶ le Fonds de Compensation de la TVA pour 460 000 € qui correspond aux acquisitions de l'année 2021.

CHAPITRE 4. ANNEXES

ARTICLE 4.1. RATIOS

Informations financières - ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	15,40
2	Produit des impositions directes / population	
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	21,81
4	Dépenses d'équipement / population	94,63
5	Encours de dette / population	25,10
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	22%
7	Dépenses de fonct. Et rem. Dette en capital / recettes réelles de fonct.	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	433,84%
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	

ARTICLE 4.2. ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE LA DETTE

Tableau à long terme :

ANNÉE	AMORTISSEMENT	INTÉRÊT	ANNUITÉ	ENCOURS
2022	993 120,27	161 046,94	1 154 167,21	7 541 495,82
2023	951 682,39	143 868,55	1 095 550,94	6 589 813,43
2024	948 359,39	127 239,61	1 075 599,00	5 641 454,04
2025	926 939,56	110 046,48	1 036 986,04	4 714 514,48
2026	861 038,62	93 462,63	954 501,25	3 853 475,86
2027	861 658,42	77 313,13	938 971,55	2 991 817,44
2028	860 584,26	61 277,95	921 862,21	2 131 233,18
2029	384 654,38	45 005,35	429 659,73	1 746 578,80
2030	388 868,32	33 314,98	422 183,30	1 357 710,48
2031	247 647,61	21 622,74	269 270,35	1 110 062,87
2032	238 691,79	16 074,89	254 766,68	871 371,08
2033	236 215,29	10 518,32	246 733,61	635 155,79
2034	180 858,17	5 546,85	186 405,02	454 297,62
2035	149 872,52	3 751,35	153 623,87	304 425,10
2036	151 288,00	2 466,13	153 754,13	153 137,10
2037	153 137,10	1 190,33	154 327,43	0,00
TOTAL GENERAL	8 534 616,09	913 746,23	9 448 362,32	40 096 543,09

ARTICLE 4.3. TYPOLOGIE DE L'ENCOURS

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A2.4
A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							
Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices	
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	17	0	0	0	0	
	% de l'encours	85,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	7 282 933,12	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	1	0	0	1	
	% de l'encours	0,00	7,33	0,00	0,00	7,33	
	Montant en euros	0,00	625 842,08	0,00	0,00	625 840,89	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

Classification des risques

Classification des risques induits par les emprunts de l'organisme selon les préconisations de la charte Gissler

Indices sous-jacents		Structures	
Niv. 1	Indices zone euro	Niv. A	Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique) Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)
Niv. 2	Indices inflation française ou inflation zone euro ou écart entre ces indices	Niv. B	Barrière simple Pas d'effet de levier
Niv. 3	Ecart d'indices zone euro	Niv. C	Option d'échange (swaption)
Niv. 4	Indices hors zone euro Ecart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Niv. D	Multiplicateur jusqu'à 3 Multiplicateur jusqu'à 5 capé
Niv. 5	Ecart d'indices hors zone euro	Niv. E	Multiplicateur jusqu'à 5
Niv. 6	Autres indices	Niv. F	Autres types de structures

ARTICLE 4.4. ÉTAT DU PERSONNEL

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		11,00	0,00	11,00	8,00	3,00	11,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché	A	3,00	0,00	3,00	1,00	2,00	3,00
Directeur administration et ressources	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	0,00	18,00	7,00	11,00	18,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Directeur services techniques	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur	A	9,00	0,00	9,00	0,00	9,00	9,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien territorial principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien territorial principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		29,00	0,00	29,00	15,00	14,00	29,00